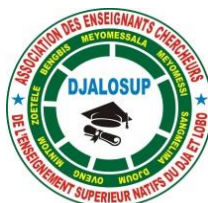


# **Appel à communication Colloque international**

**Association des Enseignants-Chercheurs de l'Enseignement Supérieur  
Natifs du Département du Dja et Lobo  
(DJALOSUP)**



**Sous le haut patronage du Conseil Régional du Sud**

**« Patrimoine et développement dans la Région du  
Sud-Cameroun : états des lieux, expériences d'ici  
et d'ailleurs, perspectives »**

**Sangmélima, 09-12 Août 2022**

## I – Contexte / Justification

Dans un contexte camerounais de décentralisation et des crises de replis identitaires qui mettent à mal la République, il est plus que jamais opportun de réfléchir et de susciter des cadres d'échange autour du patrimoine dont la connaissance, la préservation et la valorisation constituent des puissants leviers du vivre ensemble, de la cohésion sociale, facteurs de développement durable. Le patrimoine qui est entouré d'histoire, de richesses, de leçons et des repères dont a besoin un peuple, une région, un pays pour se projeter en prenant appui sur ses racines, ses fondements. C'est dans cette mouvance que s'inscrit le projet d'organisation de ce colloque par la région du Sud.

Le patrimoine est généralement défini comme un ensemble de biens, matériels ou immatériels, dont l'une des caractéristiques est favoriser l'établissement d'un lien entre les générations, tant passées qu'à venir (Verrières, 2015). S'il recouvre étymologiquement un rayon circonscrit à la sphère familiale, le sens du mot a au fil du temps été élargi au bien collectif, de la communauté, de la nation, et même du monde. Dans son acceptation de bien collectif, la notion de patrimoine renvoie à « l'ensemble des richesses d'ordre culturel-matériel et immatériel appartenant à une communauté, héritage du passé ou témoins du monde actuel » (Wassouni, 2015).

Le patrimoine est donc issu d'un héritage, produit de l'histoire, plus ou moins ancienne, d'un territoire ou d'un groupe social. Il est considéré comme indispensable à l'identité et à la pérennité d'une communauté donnée et comme le résultat de son talent. A ce titre, il est reconnu comme digne d'être sauvegardé et mis en valeur afin d'être partagé par tous et transmis aux générations futures. Mais, pour être qualifié de patrimoine, un ensemble de biens, matériels ou immatériels, doit être reconnu comme tel par la collectivité qui lui attache une valeur liée à son histoire et qui souhaite le transmettre. L'une de ses caractéristiques est donc de permettre d'établir le lien entre les générations passées et futures.

Le patrimoine est un ensemble multiple et complexe qui n'a cessé de s'étendre au fil du temps. Longtemps limité au seul patrimoine bâti et mobilier, il se décline aujourd'hui en plusieurs classifications englobant à la fois les aspects matériels et immatériels. Tenant compte de cet élargissement tous azimuts, l'Organisation des Nations-Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture (UNESCO) a essayé à la fois de clarifier cette notion, tout en définissant les différentes typologies. On distingue ainsi de manière générale deux grands types de patrimoine :

1. **Le patrimoine culturel** qui comprend le patrimoine culturel matériel ou physique, décomposé lui-même en patrimoine matériel mobilier, immobilier et subaquatique ; puis le patrimoine culturel immatériel qui fait référence aux traditions orales, langues, modes de vie, savoirs et savoir-faire, mythes, croyances et rites ;

2. **Le patrimoine naturel** qui s'intéresse aux trois règnes : animal, végétal et minéral.

Sous ses diverses formes, le patrimoine a nécessairement une dimension collective et sa conservation relève de l'intérêt général. Longtemps envisagé sous le seul angle de sa valeur culturelle, le patrimoine apparaît aujourd'hui comme une ressource qu'il convient de valoriser dans une perspective de développement économique et social du territoire qui en dispose. La notion de patrimoine reste donc importante pour la culture et le développement dans la mesure où elle constitue le « capital culturel » des sociétés contemporaines. Le patrimoine contribue à la revalorisation continue des cultures et des identités et constitue un véhicule considérable pour la transmission de l'expertise, des compétences et des connaissances entre les générations. Il fournit également une source d'inspiration pour la créativité et l'innovation, qui résulte en produits culturels contemporains et futurs (Vernières, 2011).

Comme outil au service du développement, le patrimoine reste au cœur de plusieurs enjeux (Wassouni, 2015). En effet, le patrimoine, mis en valeur, génère des devises dans la mesure où il peut drainer des touristes. Les déplacements de ces derniers se traduisent par des retombées économiques dans les espaces d'accueil. Les touristes sollicitent des moyens de transport, dorment dans des hôtels, consomment dans des restaurants, achètent des souvenirs et dépensent pour assister à certaines prestations patrimoniales telles que des danses et les festivals. Il existe ainsi toute une économie autour du patrimoine qui peut contribuer au développement. Sur le plan social, la préservation et la valorisation du patrimoine sont des moyens efficaces de générer des emplois d'une grande diversité, qu'il s'agisse des métiers liés à la réhabilitation, à la rénovation et à l'entretien du patrimoine, à sa mise en valeur et aux activités de recherche, aux activités hôtelières et touristiques. Guides touristiques, cadres des musées et des parcs nationaux, travailleurs dans les centres artisanaux et complexes culturels, médiateurs culturels, chefs de projets culturels, communicateurs, hôteliers et transporteurs, sont quelques-uns des emplois susceptibles d'être créés par le canal du patrimoine et du tourisme. Mais l'existence de ces métiers est conditionnée par la présence en amont des offres de formation sur place. Le développement du secteur du patrimoine permet aussi de développer les compétences des populations et, en conséquence, revalorise l'offre professionnelle. C'est ainsi que de nombreuses petites activités telles que la vente d'objets de souvenirs peuvent se développer, sans oublier les projets d'envergure qui peuvent être menés à bien par les touristes et les populations d'accueil dans le cadre du tourisme solidaire.

Du point de vue identitaire et historique, les peuples ont toujours besoin de se référer à leur passé. Le patrimoine représente ainsi un bien collectif qui se transmet et est réinterprété de générations en générations. C'est ce qui justifie d'ailleurs d'où sa forte dimension didactique. Il donne aux nouvelles générations des repères qui sont autant de facteurs de stabilité dans un monde en constante évolution. C'est donc un moyen d'affirmer sa différence et de manifester son identité dans le contexte actuel de la globalisation. Dans cette lancée, le patrimoine revêt un intérêt scientifique évident et peut donner lieu à des recherches, des publications, des documentaires et même à un tourisme scientifique dont les retombées ne sont pas négligeables. Le Programme de la « Route des chefferies » dans l'Ouest-Cameroun constitue à ce sujet un exemple admirable (Piou et al., 2012).

En sus, il est démontré que le patrimoine peut donner une réelle impulsion au développement à travers l'aménagement du territoire : routes, centres de santé, développement des moyens de transport, rénovation urbaine, création des entreprises, des industries. Aussi, la valorisation du patrimoine naturel et culturel, contribue à promouvoir d'une localité, d'une région voire d'un pays tout entier à travers le monde. Les salons internationaux, les festivals de toute nature par exemple, peuvent avoir d'excellentes retombées sur l'image non seulement de la région mais de tout le pays.

C'est peut-être au regard de ce qui précède que le législateur camerounais n'est pas resté en retrait pour organiser et structurer l'espace du patrimoine au Cameroun. En effet, dès l'accession à l'indépendance en 1960, est votée la Loi fédérale n° 63-22 du 19 juin 1963 organisant la protection des monuments, objets, sites de caractère historique ou artistique. Trente ans plus tard ce fut le tour de la Loi n° 91/008 du 30 juillet 1991 portant protection du patrimoine culturel et naturel national. Et depuis 2013, le patrimoine est encadré par la Loi n° n°2013/003 du 18 avril 2013 régissant le patrimoine culturel au Cameroun.

Dans toutes ces lois, une place particulière est accordée au rôle que doivent jouer les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), notamment en matière de conservation, de sauvegarde, de gestion et de valorisation des patrimoines.

Se référant par exemple à la loi du 18 avril 2013, il est mentionné à l'article 9 (1) que : « *l'Etat assure la gestion du patrimoine culturel avec le concours des collectivités du secteur privé et de la société civile* ». De même, les articles 14 et 20 de la même loi disposent que : « *l'initiative d'inscription à la reconnaissance et au classement de ce patrimoine appartient au ministre chargé du patrimoine culturel, aux chefs des exécutifs des collectivités territoriales décentralisées - donc les mairies - ou du propriétaire du bien* ». Ce transfert de compétence en matière culturelle et patrimoniale est confirmé par la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités territoriales décentralisées dont l'article 17 stipule que l'Etat transfère aux Collectivités territoriales les compétences nécessaires à leur développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif. Quant à l'article 267 du même texte de loi, il cite le tourisme parmi les compétences transférées aux Régions.

Forte de ses quatre départements (Dja-et-Lobo, Mvila, Océan, Vallée-du-Ntem), de ses deux Communautés Urbaines (Kribi et Ebolowa), ses 29 communes et ses 1358 chefferies traditionnelles, la Région du Sud apparaît aujourd'hui comme un terreau très favorable où peuvent s'allier avec aisance les notions de patrimoine et de développement. Etalée sur 47 110 km<sup>2</sup>, avec une population estimée à 692 142 habitants (données 2005), cette entité géographique constitue, en effet, de par sa situation géographique et surtout son histoire, un espace riche en potentialités à la fois naturelles et humaines qui abrite un très vaste patrimoine historique, culturel et naturel qui ne demande qu'à être révélé et réveillé.

C'est l'œuvre à laquelle voudrait s'atteler ce Colloque international dont le thème est décliné : « **Patrimoine et développement dans la Région du Sud-Cameroun : états des lieux, expériences d'ici et d'ailleurs, perspectives** ». Il s'agit pour l'Association des Enseignants-Chercheurs de l'Enseignement Supérieur Natifs du Département Dja et Lobo (DJALOSUP) et le Conseil Régional du Sud (CRS), sous l'angle pluridisciplinaire et extra territorial, de mettre en lumière le lien indéfectible entre le patrimoine et le développement. L'objectif est de dévoiler les différentes formes de mise en œuvre qui ont existé, celles qui ont été entreprises dans le Sud et ailleurs, leurs promoteurs/initiateurs, les forces, les faiblesses et les leçons à tirer pour la région et le reste du pays.

## **V - Axes de communication**

Les communications au Colloque devront s'orienter vers les principaux axes suivants :

### **1. Les représentations du concept de patrimoine**

Cet axe mettra l'accent sur :

- Le patrimoine : cadre théorique et conceptuel
- Patrimoine et législation nationale au Cameroun
- Patrimoine et législation nationale ailleurs
- La protection juridique du patrimoine
- Patrimoine et décentralisation au Cameroun

### **2. Le patrimoine culturel du Sud**

Cet axe mettra l'accent sur :

- **Le patrimoine historique** (sites historiques, vestiges archéologiques, les grandes figures historiques, l'architecture précoloniale et coloniale, les œuvres d'art, les archives)

- **Le patrimoine culturel matériel** (monuments, édifices, musées, sites archéologiques, sites industriels, artefacts, patrimoine foncier, patrimoine financier)
- **Le patrimoine culturel immatériel** (art et œuvres d'art, musique et danses patrimoniales, jeux patrimoniaux, traditions et expressions orales, industries culturelles et créatives, patrimoine sportif, photos, cinéma, langues et littérature, mythes, croyances, rites et modes de vie, savoirs et savoir-faire (patrimoine culinaire et esthétique, biens culturels)

### **3. Le patrimoine naturel du Sud**

Cet axe mettra l'accent sur :

- Le patrimoine forestier et environnemental
- Le patrimoine minéral
- Le patrimoine paysager
- Le patrimoine touristique
- Le patrimoine végétatif et faunique
- Les sites naturels et culturels

### **4. Interactions entre patrimoine et développement**

Cet axe mettra l'accent sur :

- Les prérequis du développement patrimonial
- Les politiques publiques du développement patrimonial
- Les retombées du développement patrimonial
- Les pesanteurs du développement patrimonial
- Les perspectives du développement
- Patrimoine et développement des Collectivité Territoriales Décentralisées (CTD)
- Finances et patrimoine

### **5. Les expériences d'ailleurs**

Cet axe mettra l'accent sur :

- Patrimoine et développement ailleurs au Cameroun
- Patrimoine et développement en Afrique
- Patrimoine et développement dans le monde

## **VI – Méthodologie**

Organisé entièrement sous forme de plénières, le Colloque est ouvert à toutes les disciplines des sciences humaines et sociales ainsi qu'aux experts de tous bords pouvant apporter une expertise scientifique sur le thème abordé.

Les propositions de communications (en français ou anglais) devront parvenir au Comité d'organisation sous forme d'un résumé d'une page au maximum en format Word comportant :

1. Noms et prénoms du communicateur
2. Titre et grade
3. Affiliation institutionnelle
4. Axe et titre de la communication
5. Adresse e-mail
6. Numéro de téléphone

Organisé entièrement sous forme de plénières, le Colloque est ouvert à toutes les disciplines des sciences humaines et sociales ainsi qu'aux experts de tous bords pouvant apporter une expertise scientifique sur le thème abordé.

Les propositions de communications (en français ou anglais) devront parvenir au Comité d'organisation sous forme d'un résumé d'une page au maximum en format Word comportant :

7. Noms et prénoms du communicateur
8. Titre et grade
9. Affiliation institutionnelle
10. Axe et titre de la communication
11. Adresse e-mail
12. Numéro de téléphone

En cas d'acceptation de la proposition de communication, le texte y relatif devrait se conformer aux normes suivantes :

- Texte sous format Word (2010 de préférence) en Time New Roman 12, Interligne 1,15, justifié à gauche et à droite
- Longueur maximale du texte de 15 pages maximum
- A la première page figure le titre de la communication, le nom de l'auteur, affiliation institutionnelle, le grade ou titre, l'adresse email et numéro de téléphone
- Les parties du texte sont numérotées selon un classement simple à trois niveaux de titres au maximum (I, II, III...puis A, B, C...puis 1, 2, 3)
- Les sigles et abréviations utilisés dans le texte seront développés systématiquement à l'occasion de leur première occurrence
- Les références bibliographiques sont incorporées entre parenthèses dans le texte avec le nom de l'auteur, l'année de publication et la page
- Bibliographie complète à la fin du texte

Il est arrêté qu'aucun expert n'ayant soumis au préalable le texte complet de sa communication ne pourra prendre part au colloque. Toutes les communications feront l'objet d'une publication dont les modalités seront fixées à la fin du colloque.

## **VII – Comité scientifique**

- **Président** : Pr EBA'A Germain Moïse (Université de Yaoundé)

- **Vice-présidents** : Pr KPWANG KPWANG Robert (Université de Douala)

Pr BILOUNGA Steve Thierry (Université de Ngaoundéré)

- **Membres** :

Pr ABOMO Marie Rose Epse MAURIN (Orléans)

Pr ABESSOLO Pierre Martial (Université de Buea)

Pr AFANE Henri Brice (Université de Ngaoundéré)

Pr AKONO Adam Ramses (Université de Ngaoundéré)

Pr AKONO ATANGANE Eustache, (Université de Yaoundé 2)

Pr AKONO Christian Joël (Université de Douala)

Pr ASSAKO ASSAKO René Joly (Université de Douala)

Pr ASSAM ASSAM Jean Paul (Université de Yaoundé 1)

Pr ASSOUMOU Jules (Université de Douala)

Pr ATEBA Bertrand (Université de Douala)

Pr BEKOLO Claude (Université de Douala)

Pr BOULLA MEVA'A Alain Roger (Université de Dschang)

Pr EBA'A Germain Moïse, Université de Yaoundé 1)  
Pr EBALE Raymond (Université de Yaoundé 1)  
M. ENOH MEYOMESSE Dieudonné (Historien)  
Pr BILOUNGA Steve Thierry (Université de Ngaoundéré)  
Pr BITA Charles Alain (Université de Ngaoundéré)  
Pr FOUELEFACK KANA Célestine Colette (Université de Dschang)  
Dr HEUMEN TCHANA Hugues (Directeur du Musée National, Université de Maroua)  
Pr MAHAMAT ABBA OUSMAN (Université de Maroua)  
Pr MBIDA Christophe (Université de Yaoundé 1)  
Pr MEKA'A Cosmas Bertrand (Université de Douala)  
Pr MEVA'A ABOMO Dominique (Université de Douala)  
Pr MVE BELINGA Jeannot (ENS de Yaoundé)  
Pr NDJOCK NYOBE Isidore (Université de Douala)  
Pr NKOULOU Yannick Serge (Université de Ngaoundéré)  
Pr NZHIE ENGONO Jean (Université de Ngaoundéré)  
Dr OBA'A AKONO Rodrigue (Université de Ngaoundéré)  
Pr OSSAH Jean Paul (ENS de Yaoundé)  
Pr SAMBA Michel Cyrille (Université de Yaoundé 1),  
Pr WASSOUNI François (Université de Maroua),

## **VIII – Comité d'organisation**

Co-Présidents d'honneur : M. MVE ELEMVA Emmanuel (Président du CRS)  
M. MEKULU MVONDO Alain Noël (DG de la CNPS et  
Membre d'honneur de DJALOSUP)

Président exécutif : Pr EBALE Raymond

Vice-présidents : Pr ATANGANA ATEBA  
Pr AKONO ATANGANE Eustache  
Pr AKONO Christian Joël

Secrétariat administratif : Pr ABOSSOLO Pierre Martial (chef)  
Dr EDJO'O NDONGO Jean Claude  
Dr. MVIANDAMBA BINDJEME Fidèle  
Dr ATANGANA Marie Renée  
Dr AKONO Martin Brice  
Dr MINDJA ALEX

Secrétariat technique : Dr. Yannick ZO'OBO (chef)  
Dr ELLA ELLA Pascal  
Mme EDIMA Guinaire Léocady

Finances : Dr. OBE Huguette Sandrine  
AKONG Beaugossiant

Relations publiques : Dr ABA'A ELLA Pierre  
ABAZE NDOMAN Axel

Personnes ressources : M. MVENG Francis (Commissaire CRS)  
Mme La Déléguée régionale du MINAC du Sud  
M. le Délégué départemental du MINAC du Dja et Lobo  
M. le Délégué départemental du MINAC de la Mvila  
M. le Délégué départemental MINAC de l'Océan  
M. le Délégué départemental MINAC de la Vallée du Ntem

## IX - Calendrier

- 10 Avril 2022 : Publication de l'appel à contribution
- 15 Mai 2022 : Date limite d'envoi des propositions
- 15 Mai 2022 : Réponse du Comité d'organisation aux propositions retenues
- 31 Juillet 202 : Réception des textes définitifs des communications
- 09 Août 2022 : Début du Colloque à Sangmélima

## X - Contacts

Toutes les propositions de communication et les textes y relatifs sont à envoyer à l'adresse [djalosupcolloques@gmail.com](mailto:djalosupcolloques@gmail.com)

Les personnes suivantes sont à contacter pour toute information complémentaire :

Pr. ABOSSOLO Pierre Martial (693 66 87 12 / 675 11 82 21)  
Pr EBA'A Germain Moise (699 94 33 13)  
Pr EBALE Raymond (696 32 58 45 / 678 57 14 91)  
Dr ABA'A ELLA Pierre (696 21 59 11)  
Dr ATANGANA Marie Renée (698 07 54 67)  
Dr AKONO Martin Brice (699 32 21 23)

## Bibliographie

- Abolo Biwolé E. (2015), *Les Bulu du Cameroun : entre tradition et modernité*, Yaoundé, Afrédit.
- Abolo Biwolé E. (1998), *Minkana mi Bulu*, Yaoundé, Editions A.M.M.
- Abomo-Morin M-R. (2015), « Oralité et art de la communication chez les Búlù », *Journal des africanistes*, 85-1/2, pp. 80-102.
- Alexandre P et Binet J., (1958), *Le groupe dit pahouin* (Fang-Beti-Bulu), Paris, PUF.
- Avembe D. H. (Rév) (2010), *Beta beabonkô'ô ya enyine mone bulu*, Etats-unis
- Bensabel L. et Donsimoni M. (Dir.) (2007), *Le tourisme, facteur de développement local*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Ebalé R., (2019), Sangmélima. Histoire coloniale d'une ville forestière du Sud-Cameroun. Politique-Economie-Société (1907-1960), Paris, L'Harmattan.
- Efanden P. (2017), Histoire et chronique d'une tribu Bulu du Sud-Cameroun : les Yemeyema'a de Nkongmekak, Paris, L'Harmattan.
- Faouzi H. et Lazzarotti O. (Dir.) (2021), Patrimoine, tourisme et territoire, Paris, L'Harmattan.
- Pontier J-M. (2019), La protection du patrimoine culturel, Paris, L'Harmattan.
- Greffé X. (2003), *La valorisation économique du patrimoine*, Paris, La Documentation française.
- Heumen Tchana H. (2014), *Musées nationaux d'Afrique : rôles et enjeux. Le musée national de Yaoundé*, L'Harmattan.
- Kpwang Kpwang R. (2011), La chefferie « traditionnelle dans les sociétés de la grande zone forestières du Sud-Cameroun (1850-2010), Paris, L'Harmattan.
- Ndjakomo E. E. (2021), *Dictionnaire des proverbes Ekang*, Le Lys Bleu Editions.



- Njemba Medu J. L.(1939), *Kalate Nnanga Kôn*, Elat (Ebolowa), Halsey Memorial Press.
- Modo Modo G. (1995), *Simon Pierre Owono Mimbo ; acteur et témoin de la lutte politique au Cameroun (1918-1972)*, mémoire de DIPES II, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé I.
- Mveng Evina E. (1974), *L'Ecole Normale de Foulassi, sa naissance, ses objectifs, sa vie et son rayonnement de 1925 à 1957*, mémoire DES, Université de Yaoundé.
- Ndjock Nyobe I. P. (2021), *Plaidoyer pour le patrimoine colonial. Le legs colonial entre histoire et mémoire*, Paris, L'Harmattan.
- Organisation du patrimoine culturel africain (ICCROM), *Protection du patrimoine culturel immobilier : orientations pour les pays francophones d'Afrique subsaharienne*, Rome, ICCROM Conservations Studies 9, 2009.
- Piou E. et als. (2012), « La sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel au Cameroun », *La Lettre de l'OCIM*, N° 139, pp. 30-39.
- Simo, D. et als. (1998), *La politique de développement à la croisée des chemins : le facteur culturel*, Yaoundé, CLE, 178-192.
- UNESCO (2014), *Indicateurs UNESCO de la culture pour le développement. Manuel méthodologique « Patrimoine »*, Paris, pp. 131-140.
- Vernières M., (2015), « Le patrimoine : une source pour le développement », « Techniques Financières et Développement » N° 118, pp. 7-20.
- Vernières M. (Dir.) (2011), *Patrimoine et développement : études pluridisciplinaires*, Paris, Karthala.
- Wassouni F. (2015), « Patrimoine, Tourisme et Problématique du Développement dans les régions septentrionales du Cameroun à l'heure de la Décentralisation », *IFRA-Nigeria working papers series*, N°54, Septembre.